



**NATIONS
UNIES**

HSP



ONU-HABITAT

**Conseil d'administration du
Programme des Nations Unies
pour les établissements humains**

Distr.
GENERALE

HSP/GC/19/9/Add.3
17 avril 2003

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

Dix-neuvième session*

Nairobi, 5-9 mai 2003

Point 8 de l'ordre du jour provisoire**

**Programme de travail du Programme des Nations Unies
pour les établissements humains, (ONU-HABITAT)
pour l'exercice biennal 2004-2005 et budget de la Fondation
des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains
pour l'exercice biennal 2004-2005**

**PROJET DE BUDGET DE LA FONDATION DES NATIONS UNIES POUR L'HABITAT ET
LES ETABLISSEMENTS HUMAINS POUR L'EXERCICE BIENNAL 2004-2005**

Additif

Scénario budgétaire révisé à la baisse pour l'exercice biennal 2004-2005

1. Le projet de budget de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains pour l'exercice biennal 2004-2005 prévoit un budget total de dépenses de 50.520.500 dollars E.-U. pour l'exercice biennal (HSP/GC/19/9). Le projet de budget et le programme de travail ont été examinés en détail par le Comité des représentants permanents dans le cadre de la préparation du Conseil d'administration. Le projet de budget a également été examiné par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) dont le rapport a été soumis au Conseil d'administration (HSP/GC/19/9/Add.1). En réponse au rapport du CCQAB, un document comportant des informations supplémentaires a été présenté au Conseil d'administration (HSP/GC/19/9 Add.2). Le Comité des représentants permanents et le CCQAB ont tous deux demandé à l'ONU-HABITAT de soumettre un scénario de budget alternatif, accompagné d'un tableau des effectifs en personnel et d'un programme de travail révisés, établis dans une perspective de financement moins optimiste. Le présent rapport présente un tel scénario.

* Par sa résolution 56/206 du 21 décembre 2001, l'Assemblée générale a transformé la Commission des établissements humains en Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-HABITAT), organe subsidiaire de l'Assemblée générale. La présente session (première session du Conseil d'administration) a été désignée dix-neuvième session du Conseil pour marquer la continuité et les liens entre le Conseil d'administration et la Commission des établissements humains.

** HSP/GC/19/1.

K0361401

050503

2. L'Annexe I au présent rapport compare les deux scénarios de financement pour 2004-2005 afin de déterminer pourquoi un scénario optimiste a été adopté dans le projet de budget. Le scénario budgétaire réduit propose un budget total de 44.412.900 de dollars, soit une diminution de près de 6 millions de dollars, ou 12 %, par rapport au budget proposé dans le document HSP/GC/19/9. Ce scénario de budget révisé à la baisse se fonde sur l'hypothèse selon laquelle le budget de dépenses relatif aux fonds généraux pour 2004-2005 restera au même niveau que celui approuvé en 2002-2003, soit environ 18 millions de dollars. Toutefois, bien que le tableau des effectifs soit resté pratiquement inchangé, les dépenses sur les postes ont été calculées sur la base d'une estimation des coûts salariaux pour 2004-2005. Cette augmentation des coûts salariaux s'élève à 338.900 dollars. Les dépenses autres que les dépenses en personnel restent au même niveau, ce qui se traduit par une petite diminution en termes réels du fait de l'inflation.

3. Pour ce qui concerne le budget de dépenses relatif aux fonds spéciaux, on prévoit une augmentation par rapport à 2002-2003, de 13 691 400 à 26 071 500 dollars (voir annexes I et III). En d'autres termes, le budget total des dépenses pour la Fondation augmentera, passant du montant approuvé de 31 693 900 dollars pour 2002-2003 à 44 412 900 dollars pour 2004-2005, au lieu des 50 520 500 dollars mentionnés précédemment. Ceci sera principalement dû à l'augmentation prévue dans les dépenses sur fonds spéciaux et à l'accroissement des coûts salariaux pour 2004-2005 en prévision des augmentations de salaires et d'autres avantages (voir annexe I).

4. Les niveaux de recettes requis pour ce scénario révisé à la baisse sont évidemment plus faibles que ceux figurant dans le document HSP/GC/19/9. Les contributions aux fonds généraux nécessaires pour assurer ce budget sont de 9 millions de dollars par an, contre 11 millions dans le projet de budget initial.

5. La dernière estimation de recettes pour 2003 prévoit un revenu général de 7,5 millions de dollars. Il suffirait par conséquent d'une augmentation de seulement 20 % par rapport au niveau actuel des contributions générales pour atteindre les 9 millions par an qui sont nécessaires. Pour ce qui concerne les contributions aux fonds spéciaux, un niveau de contribution de 13,5 millions par an est toujours escompté. En 2002, les contributions aux fonds spéciaux ont atteint 20 millions de dollars. C'est pourquoi une prévision de 13,5 millions de dollars par an peut sembler trop conservatrice parce qu'elle signifierait une régression, alors que la tendance actuelle est à l'augmentation. Ces prévisions peuvent être vérifiées dans les rapports sur les contributions aux fonds spéciaux qui sont régulièrement mis à jour et portés à l'attention du Comité des représentants permanents.

6. Les implications négatives de ce scénario sur le budget de dépenses pour 2004-2005 et le programme de travail sont présentées en détail dans les annexes jointes, mais elles peuvent être résumées comme suit :

7. Pour ce qui concerne les postes, ce scénario implique qu'aucun des 12 nouveaux postes d'administrateur et des 6 nouveaux postes de personnel des services généraux proposés dans HSP/GC/19/9 ne serait pourvu. La proposition établie pour 2004-2005 prévoyait aussi de retirer 6 postes d'administrateur des fonds spéciaux pour les transférer sur les fonds généraux. Dans ce scénario de budget revu à la baisse, les fonds spéciaux resteront toujours nécessaires pour les 6 postes. Comme mentionné plus haut, le tableau des effectifs correspondant aux contributions aux fonds généraux resterait au même niveau que celui approuvé pour l'exercice biennal actuel, avec 31 postes d'administrateur et 33 postes de personnel des services généraux (voir annexe II). En d'autres termes, il n'y aurait pas d'augmentation de personnel, ce qui se traduirait par des conséquences négatives sur la mise en œuvre du programme de travail pour 2004-2005, comme indiqué dans l'annexe 3 :

a) Niveau réduit de mise en œuvre des programmes d'amélioration des bidonvilles et de gouvernance urbaine;

- b) Situation continue de sous-effectif au bureau d'ONU-HABITAT de New York;
- c) Coordination réduite avec les partenaires de la jeunesse urbaine;
- d) Force de travail réduite pour assurer le contrôle budgétaire et le suivi des recommandations des auditeurs;
- e) Réduction de la visibilité d'ONU-HABITAT et de son accessibilité en tant que dépositaire des connaissances dans le domaine des établissements humains;
- f) Réduction des effectifs disponibles pour le nouveau sous-programme sur le financement des établissements humains.

8. Ce scénario entraîne aussi des implications sur la mise en place de représentants d'ONU-HABITAT dans certains bureaux nationaux du PNUD, comme indiqué dans le paragraphe 11 du document HSP/GC/19/9. Le nombre de représentants d'ONU-HABITAT d'ici la fin 2005 passerait de 27 à 20. Ceci signifie que l'ONU-HABITAT ne pourrait que satisfaire partiellement les attentes des pays en développement en terme d'assistance dans la mise en oeuvre du Programme pour l'habitat, l'exécution des objectifs de développement 10 et 11 du millénaire et d'autres activités de coopération technique.

9. Pour ce qui concerne les rubriques autres que les postes, les allocations restent au même niveau que pour 2002-2003. Comparé au projet pour 2004-2005 présenté dans HSP/GC/19/9, ceci se traduirait par une réduction des allocations, en particulier dans le domaine des voyages et des consultants. Cela contribuerait également à réduire le niveau de coordination avec les autres agences et à limiter les consultations et les conseils aux gouvernements et aux partenaires du Programme pour l'habitat. Cela aurait en outre un impact négatif sur la flexibilité d'ONU-HABITAT dans l'acquisition des connaissances et de l'expertise, précisément au moment où le mandat et le programme de travail d'ONU-HABITAT sont en pleine expansion.

Annexe I

Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains
Scénario budgétaire réduit pour l'exercice biennal 2004-2005

	Budget total de la Fondation			Dont fonds généraux		
	2002-2003	2004-2005		2002-2003	2004-2005	
		Optimiste	Budget réduit		Optimiste	Budget réduit
	Budget approuvé dans HS/C/18/9/Add.3	Projet présenté dans HSP/GC/19/9	Projet présenté dans HSP/GC/19/9/Add.3	Budget approuvé dans HS/C/18/9/Add.3	Projet présenté dans HSP/GC/19/9	Projet présenté dans HSP/GC/19/9/Add.3
Programme						
Postes	6 840,7	12 721,5	8 354,6	6 840,7	12 721,5	8 354,6
Autres dépenses de personnel	62,8	102,6	77,1	62,8	102,6	77,1
Consultants	228,4	331,5	228,4	228,4	331,5	228,4
Frais de voyage	221,6	455,1	346,2	221,6	455,1	346,2
Services contractuels	363,3	527,4	339,5	363,3	527,4	339,5
Frais généraux de fonctionnement	-	-	-	-	-	-
Fournitures et accessoires	-	-	-	-	-	-
Mobilier et matériel	97,8	155,9	87,6	97,8	155,9	87,6
Dépenses relatives aux projets (affectées)	4 600,0	4 600,0	4 600,0	4 600,0	4 600,0	4 600,0
Dépenses relatives aux projets (non affectées)	12 000,0	24 000,0	24 000,0			
Total Programme	24 414,6	42 894,0	38 033,3	12 414,6	18 894,0	14 033,3
Appui au Programme						
Postes	2 402,8	2 971,1	2 764,4	1 224,1	1 199,5	1 199,5
Autres dépenses de personnel	38,1	39,4	36,2	17,1	6,2	6,2
Consultants	-	-	-	-	-	-
Frais de voyage	75,9	77,3	70,8	59,9	34,4	34,4
Services contractuels	137,1	199,0	160,9	25,1	88,4	88,4
Frais généraux de fonctionnement	-	-	-	-	-	-
Fournitures et accessoires	-	-	-	-	-	-
Mobilier et matériel	53,4	47,5	43,7	25,7	11,9	11,9
Total appui aux programmes	2 707,3	3 334,3	3 075,9	1 351,9	1 340,4	1 340,4
Gestion et administration						
Postes	1 544,1	1 100,6	393,7	1 544,1	1 100,6	393,7
Autres dépenses de personnel	18,5	8,6	8,6	18,5	8,6	8,6
Consultants	-	-	-	-	-	-
Frais de voyage	102,9	35,9	9,8	102,9	35,9	9,8
Services contractuels	-	-	-	-	-	-
Frais généraux de fonctionnement	1 610,2	1 802,4	1 610,2	1 610,2	1 802,4	1 610,2
Fournitures et accessoires	97,1	153,6	99,5	97,1	153,6	99,5
Mobilier et matériel	23,2	15,1	5,9	23,2	15,1	5,9
Appui à l'ONUN	1 176,0	1 176,0	1 176,0	840,0	840,0	840,0
Total pour la gestion et l'administration	4 572,0	4 292,2	3 303,7	4 236,0	3 956,2	2 967,7
Total pour le budget d'appui	7 279,3	7 626,5	6 379,5	5 587,9	5 296,6	4 308,1
Total général	31 693,9	50 520,5	44 412,9	18 002,5	24 190,6	18 341,4

Annexe II

Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains
Scénario de budget réduit pour 2004-2005 (fonds généraux seulement)

	2002-2003	2004-2005	
	(HS/C/18/9/Add.3)	HSP/GC/19/9	Scénario de budget réduit
Programmes			
Administrateurs			
SSG		1	1
D-2	2	2	2
D-1	3	4	4
P-5	5	8	6
P-4	6	8	6
P-3	7	14	7
P-2		4	
Total partiel	23	41	26
Personnel des services généraux			
Recrutement local	21	31	26
Recrutement à un autre niveau	1	2	1
Total partiel	22	33	27
Total pour les programmes	45	74	53
Appui aux programmes			
Administrateurs			
SSG			
D-2			
D-1	1	1	1
P-5	1	1	1
P-4	1	1	1
P-3	1	1	1
P-2			
Total partiel	4	4	4
Personnel des services généraux			
Recrutement local	4	3	3
Recrutement à un autre niveau			
Total partiel	4	3	3
Total pour l'appui aux programmes	8	7	7
Gestion et administration			
Administrateurs			
SSG	1		
D-2			
D-1	2		
P-5			
P-4	1	3	1
P-3		1	
P-2			
Total partiel	4	4	1
Personnel des services généraux			
Recrutement local	7	3	3
Recrutement à un autre niveau			
Total partiel	7	3	3
Total pour la gestion et l'administration	11	7	4
Total			
Administrateurs			
SSG	1	1	1
D-2	2	2	2
D-1	6	5	5
P-5	6	9	7
P-4	8	12	8
P-3	8	16	8
P-2		4	
Total partiel	31	49	31
Personnel des services généraux			
Recrutement local	32	37	32
Recrutement à un autre niveau	1	2	1
Total partiel	33	39	33
Total	64	88	64

Annexe III

Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains
Résumé des implications d'un scénario de budget réduit

	Développement du logement et des établissements humains durables	Suivi du Programme pour l'habitat	Coopération régionale et technique	Financement des établissements humains	Gestion et administration	Appui aux programmes	Total
Financement (en milliers de dollars)							
Fonds généraux	7 844,6	3 866,0	413,0	1 909,7	2 967,7	1 340,4	18 341,4
Fonds spéciaux	8 864,3	8 272,8	3 486,2	3 376,7	336,0	1 735,5	26 071,5
Total	16 708,9	12 138,8	3 899,2	5 286,4	3 303,7	3 075,9	44 412,9
Postes devant rester vacants HSO = Expert en établissements humains PO = Chargé de programme PMO = Administrateur de programme AHSO = Administrateur associé en établissements humains	P3 HSO Amélioration des bidonvilles P2 AHSO Gouvernance urbaine	P4 Spécialiste de la jeunesse urbaine P3 HSO Economie urbaine HSO Suivi Prog. pour l'habitat (New York) P2 AHSO Suivi Prog. pour l'habitat (New York)	7 Responsables nationaux d'ONU-HABITAT	P4 HSO Fonds pour le logement P3 HSO Aides au logement HSO Investissements dans le logement	P4 PO Suivi OIOS P-3 PO Presse et médias	P3 PMO Secrétariat urbain	
Résultats qui seront obtenus à niveau réduit	d) Reconnaissance du rôle important des pauvres des villes en tant que partenaires dans les initiatives d'amélioration des bidonvilles h) Amélioration des systèmes de gouvernance urbaine, notamment grâce à la décentralisation, l'intégration sociale, l'inclusion, la participation communautaire, les partenariats, la transparence, la responsabilité, l'efficacité et un rôle dirigeant effectif au niveau des autorités locales et des organisations de la société civile	a) Meilleure connaissance des conditions et tendances urbaines ainsi que des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme pour l'habitat, grâce aux systèmes de suivi urbain aux niveaux local et national d) Renforcement des partenariats avec différentes organisations des partenaires du Programme pour l'habitat, et de leur participation à la mise en œuvre du Programme pour l'habitat et des objectifs de développement du millénaire. h) Meilleure connaissance des stratégies du développement économique urbain, de la création d'emplois et d'intégration sociale en milieu urbain urbain	a) Capacités nationales et locales renforcées à traiter les problèmes des pauvres des villes et à réduire de manière significative les déficits accumulés dans le secteur du logement et des infrastructures c) Prise de conscience renforcée aux niveaux régional et national des buts et principes du Programme pour l'habitat et des campagnes mondiales sur la sécurité d'occupation foncière et la gouvernance urbaine	a) Renforcement de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains en tant qu'institution permettant une réelle mobilisation des ressources financières pour le développement des établissements humains en général et pour la mise en œuvre de l'objectif 11 de développement du millénaire sur l'amélioration des bidonvilles. c) Renforcement des politiques et des mécanismes nationaux de financement du logement et des infrastructures nécessaires dans certains pays en développement et dans les pays à économie en transition	c) Suivi régulier de la mise en œuvre du programme de travail d'ONU-HABITAT pour 2004-2005 e) Visibilité renforcée pour l'ONU-HABITAT dans la presse internationale et les médias	b) Amélioration du contrôle budgétaire et du suivi des dépenses	